



PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement tenu le mercredi 24 janvier 2018, à 18 h 30,
à la bibliothèque de l'école secondaire du Plateau

Présences :

Parents :

- Nancy Falardeau
- Bianca Lavoie
- Nathalie Lavoie
- Sophie Fortier-Malette
(substitut de Mélanie Lapointe)
- Chantal Pelletier
- Rébecca Savard
- Steve Therrien
- Nancy Turcotte

Personnel professionnel :

- Ali Bouhoutch

Personnel de soutien :

- Julie Thibeault

Représentantes des élèves :

- Christopher Girard, président
- Arianne Barry-Boivin

Assistant à la rencontre

- Jean-François Giroux, directeur

Enseignants

- Claudine Brassard
- Julie Dion
- Marie-Josée Lapointe
- Éric Maltais (arrivé à 18 h 46)
- Jocelyne Néron
- Michel Vignola

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par Monsieur Jean-François Giroux à 18 h 33.

Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 17-18-031

CONSIDÉRANT que monsieur le Directeur a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 24 janvier 2018 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Josée Lapointe, et **RÉSOLU** :

QUE soit adopté l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Ajout du point 10 :
 - 10.1 Motion de félicitations aux bénévoles de « Noël Partage ;
 - 10.2 Motion de remerciements au Club Optimiste ;
- Ajout du point 11.2.5 : Compétition optionnelle en cheerleading (approbation) ;
- Ajout du point 11.2.6 : Campagne de financement des finissants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. Adoption du procès-verbal du 19 décembre 2017

CÉ 17-18-032

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par Monsieur Jean-François Giroux.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steve Therrien et **RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement 19 décembre 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Procédure d'élections pour le poste vacant (membre parent)

A la suite de la démission de Madame Marie-Ève Imbault, une invitation a été acheminée par courriel à tous les parents pour combler le poste vacant. Mesdames Nancy Falardeau et Sophie Fortier-Mallette ont manifesté leur intérêt à occuper ce poste. Madame Fortier-Mallette souhaite occuper un poste en tant que substitut parent et cède le poste membre parent à Madame Falardeau. Celle-ci accepte d'occuper ce mandat qui prendra échéance en juin 2018.

Madame Nancy Falardeau occupera le poste parent jusqu'en juin 2018.

Tel que le stipulent les nouvelles dispositions précisées dans l'article 51.1 de la L.I.P., « toute assemblée convoquée conformément aux articles 47 à 50 peut élire des membres substitués au conseil d'établissement pour remplacer les membres qui ne peuvent participer à une séance de celui-ci ».

Madame Sophie Fortier-Mallette accepte d'être membre parent substitut jusqu'en juin 2018.



5. Élection du représentant parent pour le poste vacant

Madame Nancy Falardeau étant élue par acclamation, aucune élection n'a lieu.

6. Période de questions du public

Aucun public.

7. Suivi au procès-verbal du 19 décembre 2017

7.1. Point 10 : Journée pédagogique pour le Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle

Lors de la dernière rencontre du comité plénier de la Commission scolaire de Charlevoix, les membres de ce comité ont questionné notre proposition de déplacer la journée pédagogique du 22 juin au 19 avril, ce qui aurait permis aux organisateurs et aux personnes impliquées dans l'organisation du Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacles de finaliser l'organisation physique des lieux. Ils n'ont pas reconnu comme valables les raisons données par le conseil d'établissement pour changer le 22 juin en journée de classe.

Le Directeur et les membres du Conseil d'établissement sont d'accord pour ajouter des considérants à la résolution de façon à préciser les arguments du choix de cette date en remplacement de la journée de classe du 19 avril. Les différents scénarios possibles au calendrier scolaire et les contraintes qui y en résultent seront précisés.

Une lettre sera également jointe à cette résolution reformulée et sera transmise à Monsieur Pierre Girard, président de la Commission scolaire de Charlevoix.

8 Journées d'activités d'hiver (approbation)

CÉ 17-18-033

Les dates retenues pour les journées d'activités d'hiver sont les suivantes :

- Le mardi 6 février (jour 1) : élèves du 1^{er} cycle, d'arrimage et de MP2-3 ;
- Le mercredi 14 février (jour 6) : élèves du 2^e cycle, de MP1, de FPT et de FMSS.

CONSIDÉRANT que l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) donne au conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau le mandat d'approuver la programmation des activités éducatives qui nécessite un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école ;

CONSIDÉRANT que les prix des activités n'ont pas connu de hausse abusive en comparaison à l'année précédente ;

CONSIDÉRANT que les activités offertes sont diversifiées et répondent au goût des élèves ;

CONSIDÉRANT que les choix d'activités offertes sont les mêmes pour tous les élèves ;

CONSIDÉRANT que les prix des activités conviennent à tous les budgets et qu'une activité gratuite est offerte aux élèves ;

CONSIDÉRANT qu'un fonds d'aide est disponible pour les élèves dont les ressources financières ne leur permettent pas de participer à cette journée ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Christophe Girard, il est **RÉSOLU** :

D'APPROUVER la tenue des journées d'activités d'hiver telles que présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9 Grille-matières 2018-2019

La direction présente le document « Proposition de la grille-matières 2018-2019 » de l'école secondaire du Plateau et en explique les changements.

Lors de l'assemblée générale du 8 janvier 2018, l'équipe enseignante a été consultée quant à cette proposition de grille-matières et celle-ci a été acceptée à la majorité.

Le comité grille-matières propose le retrait de la concentration plus. Les raisons qui justifient cette proposition sont, entre autres, l'effet de ségrégation chez la clientèle, le déséquilibre entre les forts et les faibles dans la composition des groupes, le regroupement des mêmes élèves d'une année à l'autre et la dynamique négative qui en résulte.

Les parcours de passion seront modifiés pour des parcours de concentration.

Aucun changement significatif n'est apporté à la grille-matières pour l'adaptation scolaire. Présentement, des démarches sont entamées avec la Commission scolaire dans le but d'obtenir du financement pour la classe d'arrimage. Il est également question d'un projet de concomitance avec la formation professionnelle pour l'an prochain.

À la lecture du document, plusieurs questions sont soulevées quant aux choix proposés dans la grille-matières de 5^e secondaire. Il est convenu que les enseignants se réunissent à nouveau en rencontre collective pour discuter des changements proposés par le conseil d'établissement. La grille-matières 2018-2019 sera adoptée par la suite en séance extraordinaire.



10 Motions de félicitations et de remerciement

CÉ 17-18-034

10.1 Motion de félicitations aux bénévoles de « Noël Partage »

CONSIDÉRANT le succès qu'a connu l'activité « Noël Partage » auprès des familles ciblées par la Maison de la Famille ;

CONSIDÉRANT que l'activité « Noël Partage » a rassemblé une soixantaine de personnes, dont plusieurs jeunes ;

CONSIDÉRANT que l'activité « Noël Partage » a permis à des familles de se réunir, de socialiser et d'échanger en ce temps des Fêtes ;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu mobilisation d'un groupe de bénévoles composé d'élèves du 1^{er} cycle, de parents et de membres du personnel, dont Mesdames Vicky Tremblay et Nicole Drouin ;

CONSIDÉRANT que l'engagement et le respect font partie des valeurs mises de l'avant dans notre projet éducatif ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Thibeault et **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ADOPTER une motion de félicitations à l'intention des bénévoles qui se sont impliqués dans la réalisation de l'activité « Noël Partage ».

10.2 Motions de remerciement au Club Optimiste

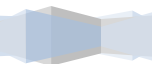
CÉ 17-18-035

CONSIDÉRANT la générosité du Club Optimiste de Charlevoix-Est qui a remis 2 800 \$ comme contribution aux activités parascolaires offertes à l'école secondaire du Plateau ;

CONSIDÉRANT l'intérêt porté par le Club Optimiste de Charlevoix-Est à la qualité des services offerts dans les établissements scolaires ;

CONSIDÉRANT que le montant octroyé pour les activités parascolaires bénéficiera à l'ensemble des élèves, sans distinction ;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adresser, au nom du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau, notre reconnaissance et nos remerciements envers les membres du Club Optimiste de Charlevoix-Est pour leur appui financier, permettant ainsi d'améliorer le milieu scolaire de nos jeunes.



11 Sujets d'information

11.1 Présidence

11.2 Direction

11.2.1 Présentation du document sur la politique de la qualité de l'air dans les établissements scolaires.

Ce document sera présenté lors de la prochaine séance du conseil d'établissement.

11.2.2 Maison Piacenta

La direction informe les membres que la compagnie qui fournit nos uniformes scolaires, la Maison Piacente, a diffusé un avis à ces clients indiquant qu'il traverse une période de restructuration et qu'il est possible que la production et la distribution en soient affectées.

11.2.3 Liste de matériel scolaire permis

La direction informe les membres qu'en raison de l'action collective en cours, une liste de matériel qui est permis de charger aux parents sera transmise aux écoles.

11.2.4 Motion de félicitations à l'ensemble du personnel de la Commission scolaire de Charlevoix

Le Directeur fait la lecture d'une motion de félicitations adressée à l'ensemble des employés de la Commission scolaire de Charlevoix pour leur contribution à la réalisation de la mission de l'organisation et à son rayonnement à travers la province.

11.2.5 Campagne de financement pour les compétitions optionnelles en cheerleading (approbation)

22 élèves inscrits en concentration cheerleading au 2^e cycle participeront à 3 compétitions optionnelles. Le coût par élève s'élève à 125 \$ et sera financé en partie par contribution parentale et par une campagne de financement. Cette dernière se fera par la vente de suçons, à l'extérieur de l'école, comme le stipulent nos règles de vie.

CÉ 17-18-036

IL EST PROPOSÉ par Madame Nathalie Lavoie :



D'APPROUVER la campagne de financement de vente de suçons pour les 22 élèves de concentration cheerleading du 2^e cycle et qu'elle soit faite à l'extérieur de l'école.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

CÉ 17-18-037

11.2.6 Campagne de financement des finissants

Dans le but de financer le bal des finissants, il est proposé par le comité du bal de lancer un tirage pour gagner un MacBook Pro. Il est demandé que la vente de billets soit possible lors du spectacle de Maxim Martin et de la soirée Secondaire en spectacle.

IL EST PROPOSÉ par Madame Julie Dion :

D'APPROUVER la vente de billets pour le tirage d'un MacBook Pro lors du spectacle de Maxim Martin et de la soirée de Secondaire en spectacle.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

12 Comité de parents

Monsieur Therrien nous mentionne que la Fédération des comités de parents du Québec a déposé un mémoire à la Commission de la santé et des services sociaux. Considérant les études qui ont été réalisées à ce sujet et les recommandations émises par les spécialistes de la santé, la FCPQ incite la CSSS à établir l'âge minimum légal pour la consommation de cannabis à 21 ans.

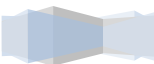
Ce mémoire sera acheminé par courriel aux membres pour consultation.

13 Personnel enseignant

Aucun sujet.

14 Personnel de soutien

Aucun sujet.



15 Personnel professionnel

Aucun sujet.

16 Représentants des élèves

Madame Ariane Barry-Boivin demande un suivi concernant le projet WiFi dans l'école. La direction mentionne qu'elle ne peut en ce moment présenter son appui ou non, car l'équipe-école n'a pas été consultée.

Monsieur Christopher Girard demande s'il sera possible de déplacer les activités liées à la fête de la Saint-Valentin puisque la journée d'activités d'hiver a lieu le 14 février. Les membres et la direction sont en accord pour que les activités soient déplacées le 13 ou le 15 février.

17 Correspondance à l'intention du Conseil d'établissement

Aucune correspondance.

18 Sujets divers

Aucun sujet divers.

19 Période de questions du public

Aucun public.

20 Levée de la séance à 20 h 36.

CÉ 17-18-038

Tous les sujets ayant été traités, **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Ali Bouhoutch et **RÉSOLU** :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Chantal Pelletier
Présidente

Jean-François Giroux
Directeur



